



Commissions Jeunes

Réunion du 21 février 2019 - PV N°23

COMMISSION JEUNES A 11

PRESENTS : MM. DEMARET Patrick (Président) - BESSON Bernard - KASDAN Yves

EXCUSE : M. CAILLOU Dominique

Les décisions de la commission sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter de lendemain du jour de la publication conformément à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DU 16/02/2019

FORFAIT POUR UN MATCH

Match N°21050690 U15 Coupe Dordogne forfait de LIMENS JSA Ent.

Match N°21290811 U15 Coupe du District forfait de THENON LIMEYRAT FOS

Ces clubs seront débités d'une amende de 30 €.

FEUILLES DE MATCHS TRANSMISES AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE

Match N°21208087 U15 2^{ème} Division poule A PAYS BEAUMONTOIS / LIMENS JSA Ent

STATUTS ET REGLEMENTS

Match N°21207004 U15 Interdistrict 24/47 TONNEINS / MARMANDE 2